29 HAUSSMANN SÉLECTION EUROPE

Rapport mensuel

OBJECTIFS D'INVESTISSEMENT

L'objectif de gestion du FCP est d'optimiser sa performance sur la durée de placement recommandée supérieure à 5 ans par un placement à dominante actions investi sur les marchés européens (de la zone « Euro » et/ou non « Euro »). Les décisions d'investissement intègrent à la fois des critères financiers et extra-financiers. La prise en compte des critères de responsabilité environnementale, sociale et de gouvernance de l'entreprise (ESG) dans la sélection de titres vise à évaluer la capacité des entreprises à transformer les enjeux du développement durables en vecteurs de performance. Le FCP promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales au sens de l'article 8 du Règlement SFDR.

HISTORIQUE DE PERFORMANCES

GRAPHIQUE DE PERFORMANCES (base 100)

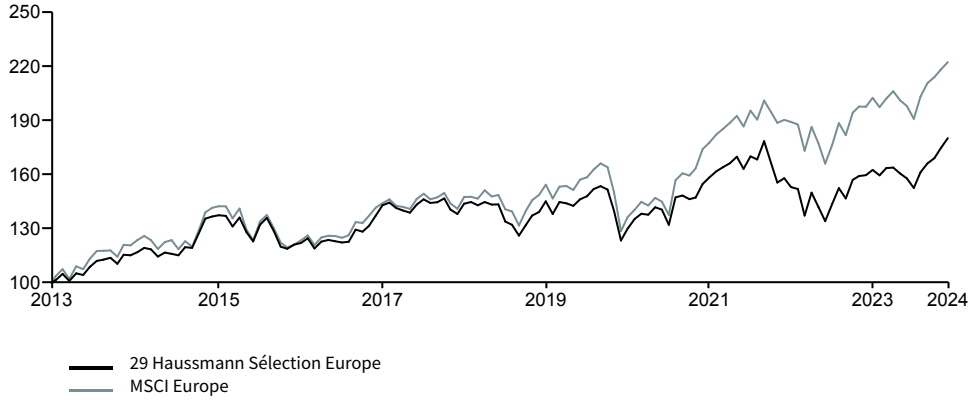

PERFORMANCES

Performances cumulées	1 mois	Depuis le début de l'année	1 an	3 ans*	5 ans*	Depuis lancement*
Fonds	3,16%	8,39%	12,81%	5,20%	5,28%	5,51%
Benchmark	1,89%	5,50%	12,52%	8,50%	8,37%	7,55%

Performances calendaires	2023	2022	2021	2020	2019
Fonds	13,28%	-17,78%	20,24%	-3,38%	21,73%
Benchmark	15,83%	-9,49%	25,13%	-3,32%	26,05%

** Performance annualisée*

Source : SG 29 Haussmann

DONNÉES DE RISQUE

	Volatilité			Perte maximum	Période de recouvrement (mois)
	1 an	3 ans	5 ans		
Fonds	9,58%	15,15%	15,62%	-30,80%	
Benchmark	10,22%	13,43%	15,75%	-35,30%	

COMMENTAIRES DE GESTION

Les indices mondiaux rapportés en euros ont affiché une performance positive sur le mois de mars. Le MSCI WORLD a enregistré une progression de +2.8% et +2.7% pour le S&P500. Du côté européen, les indices ont suivi ce mouvement, avec une hausse de +3.5% autant pour le Stoxx 600 que pour le CAC40. Les principales banques centrales (Fed, BCE, BoE) ont maintenu leurs taux directeurs inchangés en mars, mais préparent le terrain pour d'éventuelles baisses de taux dans les mois à venir. La principale exception a été le Japon, où la BoJ a mis fin à sa politique de taux d'intérêt négatifs en place depuis 2016. Aux Etats-Unis, la Fed a fortement revu à la hausse ses prévisions de croissance, la création d'emplois dans tous les secteurs témoigne d'une activité très résiliente. En Chine, les données des deux premiers mois de l'année ont été meilleures que prévu. Le fonds a initié quatre nouvelles positions sur le mois de mars avec notamment des prises de positions sur UPM Kymmene, Darktrace, Coca-cola Europacific Partners et Assa Abloy. UPM figure parmi les principaux producteurs mondiaux de papiers. Darktrace est une société spécialisée dans la cybersécurité autonome utilisant l'intelligence artificielle pour lutter contre les attaques que les autres logiciels n'auraient pas réussi à bloquer. Coca-cola Europacific Partners est la filiale internationale (Europe et Asie-Pacifique) de la société mère américaine et profite d'une accélération des volumes. Assa Abloy est le premier fabricant mondial de systèmes de verrouillage et systèmes de fermetures électronique. L'ensemble de ses initiations permettent d'apporter de la diversification aux principales positions sur des entreprises de premier plan. Les principaux contributeurs du mois de mars sont BNP Paribas, Axa et Inditex. A l'inverse, LVMH, Pernod Ricard et STMicroelectronics ont pesé sur le fonds sur le mois de mars.

MARS 2024

PART CAPITALISATION EUR	VL
FR0011443001	1800,75
Actifs nets	461,07 M€

Niveau de risque et de rendement UCITS (1)

1 2 3 **4** 5 6 7

Risque plus faible — Rendement potentiellement plus faible

Risque plus élevé — Rendement potentiellement plus élevé

Date de lancement
04 avril 2001

Forme juridique
Fonds commun de placement de droit français

Société de gestion
SG 29 Haussmann

Nom du gérant
Clotilde Jacob-Mattera

Dépositaire/Conservateur
Société Générale S.A.

Type d'investisseur
Tout investisseur

Devise de la part
EUR

Valorisation/Soucription/Rachat
Quotidien

Valeur liquidative d'origine
1000 EUR

Souscription minimum
1 millième de part

Coûts d'entrée
1%

Coûts de sortie
Aucun

Frais de gestion
1,90%

Frais courants
1,80%

Benchmark (indice de référence)
MSCI Europe
Indice de référence en net dividendes réinvestis

Eligibilité
Assurance-Vie
Comptes titres ordinaire
PEA

Autres parts disponibles

Part	ISIN	VL
DISTRIBUTION EUR	FR0007057443	2318,25
INSTIT. EUR	FR0012021541	1618,92

(1) Échelle de risque allant de 1 (risque le plus faible) à 7 (risque le plus élevé); le risque 1 ne signifie pas un investissement sans risque. La catégorie de risque associée à ce fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.
Tout renseignement contractuel relatif au fonds renseigné dans cette publication figure dans le prospectus. Le prospectus, le DICI, ainsi que les états financiers annuels et les statuts sont disponibles gratuitement auprès du siège de SG 29 Haussmann ou sur le site suivant : www.sg29haussmann.societegenerale.fr

SOCIETE GENERALE
Private Banking

29 HAUSSMANN SÉLECTION EUROPE

MARS 2024

Critères financiers

RÉPARTITION PAR CLASSES D'ACTIFS

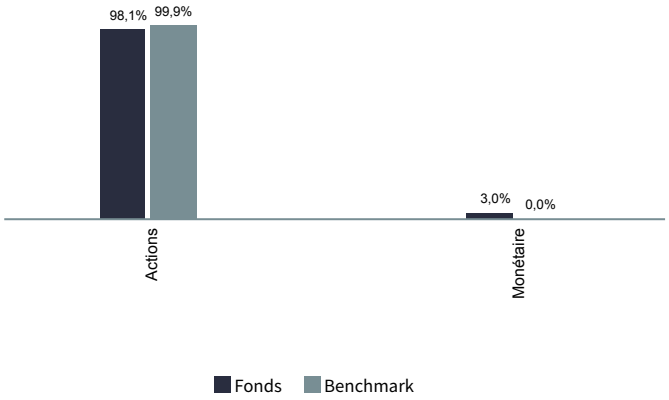

10 PRINCIPALES POSITIONS GLOBALES

Nom	Poids
SCHNEIDER ELECTRIC SA	6,4%
LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUITTON SE	6,0%
AIR LIQUIDE	5,9%
AXA SA	5,7%
ATLAS COPCO AB	3,6%
VINCI SA	3,1%
INDITEX	3,0%
ASML HOLDING N.V.	2,9%
BNP PARIBAS	2,9%
TOTAL ENERGIES SE	2,8%

RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE ACTIONS

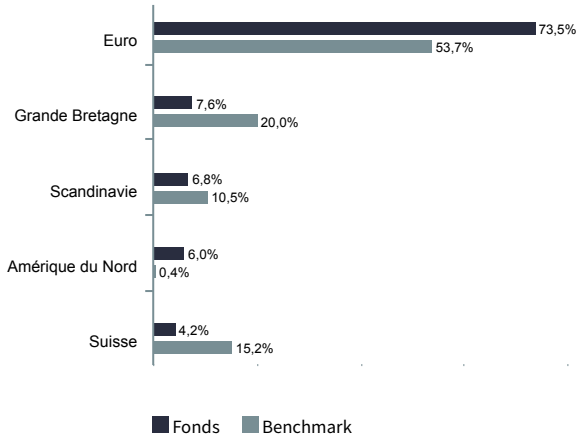

RÉPARTITION SECTORIELLE ACTIONS

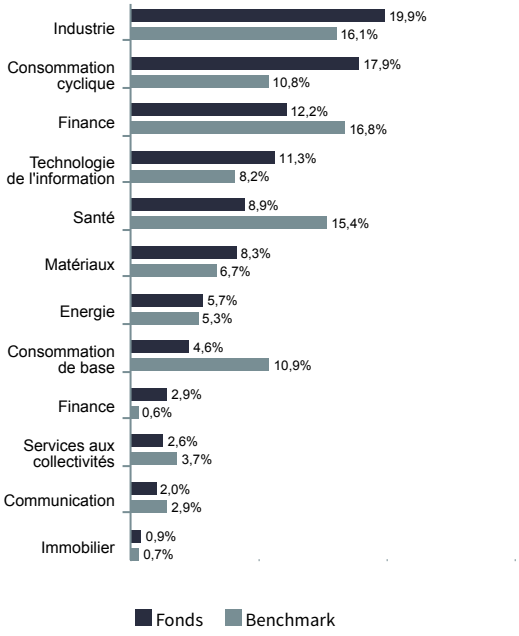

29 HAUSSMANN SÉLECTION EUROPE

MARS 2024

Critères extra-financiers

INDICATEURS ESG

	Fonds	Benchmark
Score ESG	**8,2**	**7,9**
Couverture de la notation ESG	*97,60%*	*99,40%*
Note ESG	**AA**	**AA**
Empreinte carbone	**141,5**	**85,8**
Couverture de l'empreinte carbone	*97,60%*	*99,40%*

Une tonne de CO2 c'est un aller-retour Paris-New-York

Score ESG

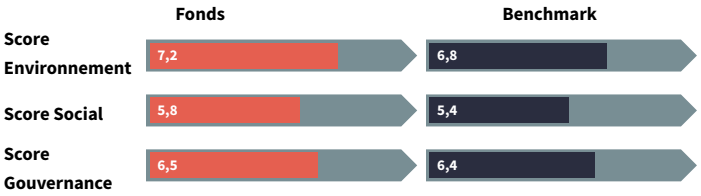

RÉPARTITION PAR NOTES ESG

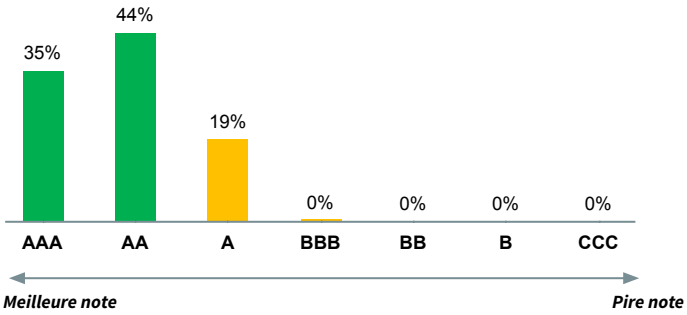

SECTEURS CONTROVERSÉS

Exclusion des émetteurs avec plus de 15% de revenus dans :

Secteurs	Poids dans le fonds
Jeux d'argent	0,00%
Défense et armement	0,00%
Divertissements pour adultes	0,00%
Tabac	0,00%
OGM	0,00%

RÉPARTITION DES INDICATEURS DE CONTROVERSES DU FONDS

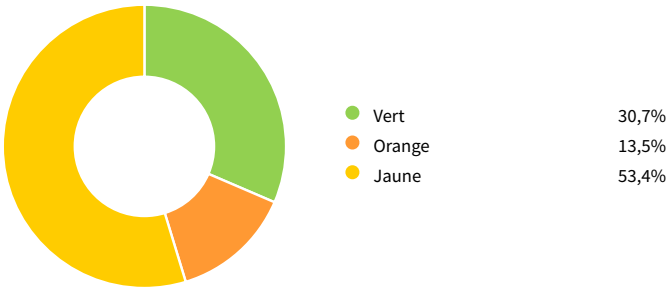

PRINCIPAUX CONTRIBUTEURS À L'IMPACT DURABLE

	% de revenus durables	Poids dans le fonds
SCHNEIDER ELECTRIC SE	28,5%	6,4%
THE BERKELEY GROUP HOLDINGS PLC	52,0%	1,2%
IBERDROLA SA	27,5%	1,0%
KLEPIERRE SA	100,0%	0,9%
DASSAULT SYSTEMES SE	35,4%	0,7%

INDICATEURS D'IMPACT

Environmental — **7%** **Revenus des solutions à impact durable**
Benchmark: 4,5%
100,0%/100,0%

Gouvernance — **84%** **Membres indépendants au Conseil d'administration**
Benchmark: 83,7%
97,6%/99,4%

Social — **44%** **Femmes au Conseil d'Administration**
Benchmark: 41,2%
97,6%/99,4%

Droits humains — **0%** **Controverses Droits Humains**
Benchmark: 0,0%
97,6%/99,4%

Le calcul des scores ESG et des indicateurs d'impacts sont réalisés sur la seule poche éligible (hors liquidités et titres de créances publics).
Couverture de la notation fonds/indice (%)
Les données de cette page proviennent de source MSCI

SOCIETE GENERALE
Private Banking

GLOSSAIRE

INDICATEURS ESG

Les notations ESG MSCI visent à mesurer la résilience d'une entreprise face aux risques ESG (Environnement, Social et Gouvernance) à long terme. Pour chaqueentreprise, un score moyen pondéré est calculé sur la base des scores et des pondérations des 3 facteurs. Pour obtenir une note finale sous forme de lettre, ce score est normalisé par secteur d'activité. La note ajustée de l'industrie correspond à une note comprise entre AAA et CCC. Ces évaluations des
performances des entreprises ne sont pas absolues mais sont explicitement destinées à être relatives aux normes et aux performances des pairs de l'industrie d'une entreprise.
*La note de qualité ESG de l'univers est retraité des 20% des moins bonnes notes ESG

Lettre	CCC	B	BB	BBB	A	AA	AAA
Note	0 - 1.4	1.4-2.9	2.9-4.3	4.3-5.7	5.7-7.1	7.1-8.6	8.6-10

EMPREINTE CARBONE

En tant qu'indicateurs clés du changement climatique, les émissions de gaz à effet de serre (GES) sont classées selon le protocole des gaz à effet de serre et sont regroupées en trois catégories:

Champ d'application 1 - Champ d'application direct: les émissions de GES sont celles qui proviennent directement de sources détenues ou contrôlées par 'institution.

Champ d'application 2 - Champ d'application indirect: les émissions de GES sont des émissions indirectes générées principalement par la production d'électricité consommée par l'établissement.

Champ d'application 3 - Champ d'application indirect: les émissions de GES sont toutes les autres émissions indirectes qui sont des conséquences des activités de l'institution, mais qui proviennent de sources non détenues et contrôlées par l'institution.

Le fonds utilise des données MSCI qui sont basées sur des chiffres déclaratifs ou estimés d'entreprises. Il vise à prendre en compte les émissions de GES des champs d'applications 1 et 2, produites par les sociétés détenues en portefeuille

CONTROVERSE

Une controverse ESG peut être définie comme un incident ou une situation existante dans lesquels une entreprise est confrontée à des allégations de comportement négatif à l'égard de diverses parties (employés, fournisseurs, collectivités, environnement, actionnaires...) L'objectif de la recherche sur les Controverses ESG est d'évaluer la gravité de ces situations. Pour chaque émetteur, la notation ESG s'accompagne d'un indicateur de controverse :

- **Drapeau Vert :** indique des litiges moins importants ou que rien n'est à signaler.
- **Drapeau Jaune :** indique un litige qui mérite d'être signalé.
- **Drapeau Orange :** indique un ou plusieurs litiges sévères récents et qui toujours d'actualité.
- **Drapeau Rouge :** indique au moins un litige sévère.

L'indicateur de controverse se traduit en note de controverse :
Rouge 0 - Orange 1 - Jaune 2 à 4 - Vert 5 à 10

REVENUS À IMPACT POSITIF

L'exposition des revenus aux solutions d'impact durable reflète la mesure dans laquelle les revenus des entreprises sont exposés aux produits et services qui contribuent à résoudre les grands défis sociaux et environnementaux du monde. Il est calculé comme une moyenne pondérée, en utilisant les pondérations du portefeuille ou de l'indice et le pourcentage de chaque émetteur sur les revenus générés par Sustainable Impact Solutions. Pour être éligible à la contribution, un émetteur doit respecter des normes ESG minimales.

COUVERTURE MSCI

La notation ESG MSCI ne couvre pas la totalité des émetteurs, il est ainsi important d'afficher le taux de couverture pour appréhender la notation. Sur ce document, la couverture de la notation est affichée en nombre et en pourcentage (nb/%), c'est-à-dire le nombre de valeurs couvertes sur la totalité du portefeuille.

INDICATEURS D'IMPACT

Les indicateurs d'impacts permettent de rendre compte de manière pertinente et pérenne l'engagement environnemental, social et gouvernemental de nos investissements. Les quatre indicateurs affichés ne constituent pas une liste exhaustive, ils ont été choisi par la société de gestion.
- Revenus des solutions à impact durable : reflète la mesure dans laquelle les revenus des entreprises contribuent à résoudre les grands défis environnementaux du monde
- Membres indépendants au Conseil d'Administration : présence de personnes indépendantes au sein des conseils
- Femmes au conseil d'administration : présence de femmes au sein des conseils

AVERTISSEMENT

Le présent document, de nature publicitaire, n'a pas de valeur contractuelle. Son contenu n'est pas destiné à fournir un service d'investissement, il ne constitue ni une offre de produit ou service, ni une recommandation personnalisée sur un produit financier, ni une sollicitation d'aucune sorte, ni un conseil juridique, comptable ou fiscal de la part de SG29 Haussmann. La référence à certains instruments financiers, le cas échéant, est donnée à titre d'illustration pour mettre en avant certaines valeurs présentes ou qui ont été présentes dans le portefeuille du fonds. Elle ne constitue pas une recommandation d'investissement dans ces instruments. Les informations sur les performances passées éventuellement reproduites dans le présent document ne garantissent en aucun cas les performances futures. Ce document est élaboré à partir de sources que SG 29 Haussmann considère comme étant fiables et exactes au moment de sa réalisation mais qui n'ont pas été certifiées de manière indépendante. Toutes les informations contenues dans ce document peuvent être modifiées sans préavis. Ce document ne contient pas toutes les informations nécessaires et suffisantes à la prise de décision d'investissement. Avant toute décision finale d'investissement dans le produit financier visé dans ce document, l'investisseur doit prendre connaissance de l'ensemble des informations contenues dans la documentation réglementaire du fonds, et notamment du Document d'Informations Clés (DIC) en vigueur, disponible sur simple demande auprès de votre conseiller, sur le https://sg29haussmann.societegenerale.fr/fr/ et le site de l'AMF (HYPERLINK "http://www.amf-france.org" www.amf-france.org) ainsi que le prospectus en vigueur également disponible sur simple demande auprès de SG 29 Haussmann ou de votre conseiller. Nous vous invitons plus particulièrement à prendre connaissance des coûts et charges du fonds, qui ont une incidence négative sur sa performance, ainsi que des facteurs de risques spécifiques à ce fonds.L'investisseur potentiel doit également s'assurer de la compatibilité du produit avec sa situation financière, ses objectifs d'investissement, ses connaissances et son expérience en matière d'instruments financiers, son degré d'acceptation du risque et sa capacité à en subir les pertes ainsi que ses préférences en matière de durabilité des produits financiers. En conséquence, SG 29 Haussmann ne peut en aucun cas être tenue responsable, directement ou indirectement, de toutes les conséquences, notamment financières, résultant d'opérations sur instruments financiers conclues sur la base de ce seul document qui ne se substitue pas aux documents réglementaires et aux documents d'informations périodiques du fonds. L'accès au fonds peut faire l'objet de restriction à l'égard de certaines personnes ou de certains pays. Il ne peut notamment être offert ou vendu, directement ou indirectement, au bénéfice ou pour le compte d'une « U.S. person » selon la définition de la réglementation américaine « Regulation S» et/ou FATCA.Le présent document est émis par SG 29 Haussmann, société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des Marchés Financiers sous le numéro GP 06000029, S.A.S au capital de 2.000.000 €, ayant son siège au 29 Boulevard Haussmann, 75009 Paris immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de PARIS sous le numéro 450 777 008.De plus amples détails sont disponibles sur le site de SG 29 Haussmann : https://sg29haussmann.societegenerale.fr/fr/ N°ADEME: FR231725_01YSGB

SOCIETE GENERALE
Private Banking